



Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île-de-France

Du 4 SEPTEMBRE 2023 à 19h

Au siège de la Ligue d'Île-de-France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

Saison 2022/2023

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse	X		
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique	X visio		
BERTRAND Alain		X	
BRASA Didier	X		
CRETOT André	X		
FREYCENET Pierre	X		
GREGOIRE Guy	X		
JAMES Franck	X		
MEBARKI Robert	X		
PENEL Valérie	X		
RAY Jacques	X		
ROUSSEAU Didier		X	
THIVET Sylvie	X visio		
VANLOGLU Kevin		X	
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. BOISSOT Olivier		X	
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène		X	
91. GUYOT Gerard (Bruno Chamont)	X		
92. CAMARANS Laurent	X visio		
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude (MARTIN Gérard)	X		
95. THEILLET Jérôme		X	
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane	X		
BARRAULT Grégory		X	
INVITES			
BABONNEAU Carine	X		
DUCROS Guy	X		

18 votants

Ouverture du Conseil de Ligue

Patrick Beaussart ouvre le Conseil de Ligue et remercie les membres pour leur présence. Il excuse les membres absents pour diverses raisons. Il accueille également Monsieur Ducros, commissaire aux comptes, dans le cadre de la préparation de l'assemblée générale. Par ailleurs, il informe que Virginie Poupin, représentante du CD92, est désormais licenciée en province et a été remplacée par Laurent Carmarans.

1. Point Financier

Les comptes de la saison 2022/2023 présentent un résultat positif, attribué à une augmentation des revenus provenant de plusieurs postes, tels que les compétitions et les licences. Ce résultat favorable permettra d'envisager des investissements futurs dans divers domaines.

Monsieur Ducros explique le cadre de sa mission, qui consiste à rendre compte de l'audit effectué sur les finances de la Ligue. Il confirme la réalisation de la circularisation bancaire, le contrôle des comptes et des conventions signées, ainsi que l'examen du rapport du trésorier, avec réalisation d'un sondage. Plus de 6 000 écritures ont été enregistrées durant l'année, ce qui correspond à une comptabilité de type PME.

Voici quelques éléments marquants des résultats :

- Le versement de la subvention de relance à la Ligue, intégralement reversée aux clubs.
- Un bilan exact de 1,5 million d'euros, représentant une augmentation par rapport à l'année précédente.
- L'intégration d'un nouveau cabinet comptable avec une approche de contrôle différente de celle des années précédentes.

En conclusion, les comptes sont certifiés sans réserve. Les méthodologies de travail s'améliorent d'années en années, grâce à des échanges de plus en plus anticipés qui facilitent cet aspect.

Monsieur Ducros invite donc les membres du Conseil de Ligue à arrêter les comptes ce soir, en vue de leur validation lors de l'AG du 23 septembre. Patrick Beaussart rappelle que Monsieur Flachot, ancien expert-comptable de la Ligue, est parti à la retraite, laissant sa place à un nouveau comptable, ce qui a permis de clôturer les comptes en 9 jours ouvrés.

Le contrôle d'un commissaire aux comptes est obligatoire lorsqu'il y a plus de 153 000 € de subventions octroyées.

L'arrêté des comptes est soumis au vote du Conseil de Ligue : les comptes sont arrêtés à l'unanimité.

La Ligue possède un compte livret A à la Caisse d'Épargne, et il est proposé de voter la fermeture de ce compte lors de la prochaine assemblée générale. L'accord est validé à l'unanimité.

Budget 2023/2024 :

Le budget pour la prochaine saison se caractérise par :

- Une augmentation de salaire.
- L'insertion d'actions santé pour les clubs.
- La volonté d'organiser de nouveaux événements.

Le budget 2023/2024 est soumis au vote et est également validé à l'unanimité.

2. Point Administratif

Au niveau des licences, nous sommes au début de la saison. Pour les acteurs, le nombre de licences demeure un indicateur prioritaire, même pour les licences de loisir.

Les propositions concernant les mérites régionaux ont été envoyées, et le Conseil de Ligue passe au vote sur ces propositions. Elles sont validées à l'unanimité.

Les préparatifs pour la prochaine AG se poursuivent, avec une démonstration de réalité virtuelle (VR) organisée à la fin de l'AG. La Ligue prévoit plusieurs actions de développement de cette nouvelle offre de pratique et de soutien aux clubs dans ce domaine.

Le PV de l'AG de 2022 est soumis au vote du Conseil de Ligue pour validation lors de la prochaine AG. La proposition est validée à l'unanimité.

Concernant le bâtiment du siège, des travaux de rénovation sont en cours, incluant l'amélioration du système de vidéosurveillance et de l'interphone, ainsi qu'une opération de dératisation.

Un tirage au sort a été effectué pour déterminer la participation des comités départementaux aux réunions du Bureau directeur pour la saison 2023/2024 :

- **Groupe 1 : 92, 94, 77, 75**
- **Groupe 2 : 78, 91, 93, 95**

3. Point Institutionnel

La Ligue n'a pas reçu de nouvelles informations concernant les demandes ANS Emploi déposées. Cependant, d'autres subventions accordées ont été versées.

De nouvelles formations du CRIF sur la radicalisation et les valeurs de la République seront prochainement dispensées.

4. Activités de la Branche Formation

Véronique Beaussart prend la parole pour faire le point sur la formation. En cette période de début de saison, les différentes sessions de formation se remplissent progressivement. Il est à noter que plusieurs formateurs ne sont pas basés dans la région Île-de-France. La Ligue respectera les préconisations de la FFTT en organisant la formation JA2 en présentiel les 30 septembre et 1er octobre.

- **Session de formation présélection AN :** Elle est prévue pour le dimanche 12 novembre.
- **Session de formation pour formateurs :** Prévue avec un candidat de la région Île-de-France.

André Crétot présente les actions menées au niveau des arbitres et des examens. Bien qu'étant en début de saison, les sessions de formation sont déjà en préparation à tous les niveaux d'arbitrage.

La première réunion de la Commission des Arbitres (CRA) aura lieu le 13 septembre, suivie de la réunion annuelle des arbitres le 16 septembre. Le 17 décembre prochain, la nouvelle édition du tournoi féminin est prévue.

Concernant les formations techniques :

- La première session de formation "Initiateur" se déroulera les 24 septembre et 8 octobre, avec déjà 9 inscrits à Livry-Gargan.
- La formation "Gestes qui sauvent" est programmée pour le 16 septembre, principalement destinée aux arbitres.
- La formation d'animation "VR" aura lieu le 19 octobre à la Ligue IDF de Tennis de Table.

En juin dernier, un audit de contrôle AFNOR a été réalisé pour renouveler la certification QUALIOPI de la Ligue. Cet audit a confirmé la certification.

La réunion de formation annuelle a eu lieu le 22 août dernier avec tous les acteurs du secteur.

Pour la formation DEJEPS, 15 stagiaires sont inscrits pour cette saison, un chiffre qui représente plusieurs années d'absence d'un tel nombre de participants (3 stagiaires féminines et des stagiaires hors IDF).

5. Activités de la Branche Développement

Job Dating :

Deux actions de job dating sont déjà programmées à Villeneuve-Saint-Georges et Rambouillet, avec deux autres en préparation à Épinay et Domont. La première action à Ormesson a accueilli une centaine de participants et 12 entreprises.

Il est à noter que deux dispositifs de job dating coexistent dans la région : l'un pour la région Île-de-France et l'autre pour le COJO/FFT. Le taux de réussite des candidats cherchant un emploi atteint 50 %. Une réflexion est en cours avec le Conseil régional pour prioriser l'organisation de ces événements dans les villes accueillant des clubs de tennis de table.

6. Activités de la Branche Sportive

Les poules du championnat ont été constituées avec une seule réclamation qui a été rapidement réglée.

Concernant le Critérium fédéral, l'organisation a été relancée avec Arlette Decret, et les différentes instructions ont été envoyées. La date limite d'inscription est le 15 septembre au soir. La coordination se fera ensuite les samedi, dimanche et lundi en visioconférence.

En avril, une réunion nationale a été tenue, où il a été décidé de revenir à un format de 5 manches. L'arbitrage par les joueurs a été proposé, avec la suppression des arbitres le samedi dans la N2.

Robert Mebarki rappelle que la réunion des arbitres se tiendra le 16 septembre à Fontenay-aux-Roses. La première réunion de la CRA est programmée pour le 13 septembre. Les premières convocations pour les arbitres pour les compétitions seront envoyées cette semaine.

Robert Mebarki souligne également les difficultés rencontrées avec le nombre réduit de juges-arbitres. L'attribution des salles pour le Critérium fédéral a déjà été réalisée.

Le tournoi féminin est prévu pour se dérouler à Corbeil ou au Kremlin-Bicetre. L'Open jeunes se tiendra à Viry, ou au CREPS, et le tournoi des Interdépartementaux se déroulera à Bussy Saint-Georges.

La recherche continue pour d'autres organisations, et le principe du défraiement de 10 € par table pour les clubs a été intégré.

À ce jour, 12 clubs sont en infraction concernant les juges-arbitres.

7. Activités de la Branche Technique

Concernant le Pôle Espoir, 12 stagiaires ont intégré la promotion, dont une majorité est féminine. Deux stages de pratique ont déjà été réalisés, mais quatre stagiaires ont interrompu leur participation pour diverses raisons.

Deux volontaires en service civique s'apprêtent à rejoindre le Pôle Espoir. Un stage de perfectionnement est prévu pendant les vacances de la Toussaint, impliquant des ligues partenaires : Martinique, Guadeloupe et Guyane, pour une durée de 7 jours. De plus, un candidat

de la Guadeloupe participera à la formation d'Animateur Fédéral (AF) pendant cette période.

Les Euro Mini Champs se sont déroulés à la fin août, avec la participation des départements du Val-d'Oise et du Val-de-Marne. Un constat a été fait concernant le niveau de jeu, qui continue d'augmenter, et les Japonais étaient également présents. En ce qui concerne les minimes et les benjamins, il n'y avait pas de joueurs français en quart de finale dans la catégorie benjamin, tandis que deux Français ont atteint la finale en minime.

8. Statuts et Règlements / IRD / Jury d'Appel

Suite au départ de plusieurs membres, le besoin de renforcer la composition de la commission du jury d'appel a été identifié. Pour intégrer cette commission, il est proposé qu'Arlette Decret

en prenne la présidence, avec Jérôme Theillet comme membre. Les propositions sont soumises au vote du Conseil de Ligue, et sont validées à l'unanimité.

Une réunion antérieure du jury d'appel a entraîné un changement de règlement, ce qui a créé un problème d'interprétation des textes. Actuellement, aucun nouveau cas IRD n'est enregistré.

9. Point COPREDIF

Aucune actualité à signaler pour le COPREDIF.

10. Point DRH

Des entretiens individuels ont été réalisés par Pierre Freyckenet et Marc-Angelo Soumah. Gregory Barrault a intégré la Ligue au 1er juillet, et la mission de l'alternant a pris fin.

11. Informations Générales

La convention de développement avec la FFTT n'a pas avancé de nouvelles informations. La Ligue a demandé à la FFTT de ne pas supprimer le Critérium fédéral.

Une réunion avec l'ANS a eu lieu. Les anticipations sont à la baisse, tant pour les sommes allouées à la Ligue que pour les clubs franciliens et le Pôle Espoir.

Il est envisagé de mettre en place une subvention double : une partie fixe et une partie variable.

Les autocollants de la FFTT, destinés à être collés sur les tables à l'extérieur, ont été reçus.

Patrick Beaussart incite les élus à se positionner pour la prochaine olympiade.

12. Questions Diverses

Les tests sur les conditions de jeu pour les JO sont en cours et 4 arbitres français représenteront notre pays. Par ailleurs, un nouveau Coordinateur Technique Départemental (CTD) a été nommé dans le 91.

Clôture du Conseil de Ligue

Patrick Beaussart remercie tous les membres pour leur présence et leur engagement actif. La séance est levée à 21h07.

Le Président
Patrick BEAUSSART

Le Trésorier
Jacques RAY